

DÉCHARGE DE RESPONSABILITÉ

Adrénaline Alpes Rallye 2026

26 au 30 août 2026

A remplir par toutes personnes présente sur la journée (conducteur et accompagnant).

Je soussigné(é) Nom :

Prénom :

Téléphone :

Marque/Modèle véhicule :

Immatriculation :

Permis de conduire N° :

Assurance (clé/n° de contrat) :

Article 1 : Je soussigné, déclare connaître et accepter les risques liés à la conduite sur route de montagnes, sans aucune notion de compétition ni de chronométrage. Je déclare être apte à la conduite sur route, avoir un permis de conduire en règle sans être sous le coup d'un retrait de permis et ne présenter à ma connaissance aucune contre-indication médicale qui serait incompatible avec la conduite.

Article 2 : En tant que conducteur ou simple accompagnant, ou en tant que passager ou conducteur occasionnel, je dégage en conséquence les organisateurs de la manifestation, la société Adrénaline Mobilité et ses animateurs, de toute responsabilité en cas d'accident ou d'incident de quelque nature qu'il soit, et je renonce par avance à tout recours contre eux. De même, je n'exercerai aucun recours contre le propriétaire de l'auto dans laquelle je serais passager ou conducteur occasionnel ni contre tout autre participant à la sortie.

Article 3 : J'assume seul, en tant que conducteur, toute responsabilité et conséquence vis-à-vis de passagers pris à mon bord, ainsi que tout désordre ou dégât causé par mon auto quel qu'en soit le conducteur. En cas de dommage causé aux infrastructures privées abîmées, je m'engage à en assumer seul toutes les conséquences financières.

Article 4 : Je déclare sur l'honneur avoir vérifié auprès de ma Compagnie d'Assurances que mon auto est bien couverte en Responsabilité Civile et Dommages les jours de la sortie. Si mon véhicule n'est pas assuré, j'abandonne tout recours contre l'organisateur en cas de dommages causés à un tiers ou à du matériel. Je m'engage à présenter à l'organisateur l'ensemble de ces documents pour contrôle et à assister au briefing avant le départ de la sortie.

Article 5 : Je reconnais avoir pris connaissance, des règlements intérieurs en vigueur relatifs aux consignes de sécurité, aux aptitudes nécessaires à la conduite en montagnes et des prescriptions qui m'ont été fournies par écrit ou oralement. Je m'engage à les respecter ainsi qu'à me conformer à toutes les instructions des responsables. Je me porte aussi garant du bon comportement de mon copilote et/ou de mes accompagnants. Le respect du Code de la Route, le respect des vitesses autorisées, la conduite sans prise d'alcool ou de stupéfiants seront impératifs. Je reconnais avoir pris connaissance que la société Adrénaline Mobilité ou l'exploitant du circuit peuvent exclure une auto lors de la sortie et que cette décision est sans appel ni remboursement.

Article 6 : En tant que propriétaire ou locataire de l'auto, je certifie sur l'honneur le bon état de mon auto et son aptitude à la pratique de cette activité. Le contrôle technique, si obligatoire, devra être à jour.

Article 7 : En cas de dégâts matériels occasionnés par les participants, l'organisateur Adrénaline Mobilité ne prendra pas position sur le traitement de quelque litige que ce soit, laissant les protagonistes s'entendre entre personnes adultes et responsables.

Article 8 : En cas d'accident, le participant s'engage à ne pas prendre de photo ou de divulguer des photos de l'auto d'un autre participant sans son autorisation explicite.

Fait le

à

(Faire précéder la signature de la mention manuscrite "LU ET
APPROUVÉ")

☐ Je certifie l'exactitude des informations que j'ai fournies. Je déclare avoir pris connaissance de tous les articles de cette décharge de responsabilité. Je déclare avoir pris connaissance et signé la reconnaissance de responsabilité du règlement du Adrénaline Alpes Rallye 2026.

☐ Je déclare poser librement et volontairement pour être filmé(e) et/ou photographié(e) à cet événement. J'autorise Adrénaline Mobilité, Le Media Automobile, Trajectoire Médias, des marques de Hublack Group à faire usage de toutes les captations qu'elle aura prises de moi sur tous leurs supports médias pour une période de 5 ans.